

MADAGASCAR

Lettre de Décision pour le Programme de Renforcement des Systèmes de Santé
Decision Letter for Health Systems Strengthening Programme

Cette Lettre de Décision forme une partie de l'Accord Cadre de Partenariat (ACP), et ensemble avec l'ACP, détaille les termes du Programme. Tout terme utilisé dans cette Lettre de Décision mais non défini aura la signification donné à ce terme dans l'ACP.
This Decision Letter forms part of the PFA and together with the PFA sets out the Programme Terms of the Programme. Any term used in this Decision Letter but not defined shall have the meaning given to such term in the PFA.

<p>1. Pays : Madagascar <i>Country</i></p>
<p>2. Numéro d'allocation du paiement pour le programme: 1519-MDG-10a-Y <i>Programme payment grant number</i> Numéro d'allocation du paiement pour la performance: <i>Performance payment grant number</i></p>
<p>3. Date de la Lettre de Décision : 07 décembre 2016 <i>Date of Decision Letter</i></p>
<p>4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat (l'« ACP ») : 26 juin 2013 <i>Date of the Partnership Framework Agreement (the "PFA")</i></p>
<p>5. Programme : Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) <i>Programme: Health Systems Strengthening (HSS)</i></p> <p>Pour davantage d'information concernant le Programme, veuillez-vous référer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux directives de Gavi sur le soutien au RSS et au formulaire de demande de soutien au RSS en contactant votre responsable pays, Mme Véronique maeva Fages à vfages@gavi.org; • A la proposition de subvention approuvée du pays, avec les réponses aux demandes de clarifications du Comité Indépendant pour la Revue du RSS ; • Au plan de travail et au budget circulés par email et décrivant les activités et le budget du programme envisagés à la date de la Lettre de Décision. <p><i>For further information about the Programme please refer to:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gavi HSS guidelines and HSS application form available by contacting your Gavi country manager;</i> • <i>Country's approved grant proposal together with any responses to the HSS independent review committee (IRC's) request for clarifications;</i> • <i>The workplan and budget document circulated by email describing the expected Programme Activities and Programme Budget as at the Date of the Decision Letter.</i>
<p>6. Le financement basé sur la performance de Gavi <i>Gavi performance based funding</i></p> <p>Le Programme sera subordonné au financement basé sur la performance de Gavi. À ce titre, le soutien au RSS sera divisé en deux paiements : le paiement programmé (basé sur la mise</p>

en œuvre de l'allocation du Programme) et le paiement basé sur la performance (fondé sur les améliorations en matière de performance vaccinale). Cela signifie que la première année, le pays recevra 100% du montant annuel de la première année, comme paiement de démarrage. Après la première année, les pays recevront 80% du montant annuel, en fonction de la mise en œuvre de l'allocation. Notez que les pays dont le budget total du programme n'excède pas US\$3 millions sont exemptés de cette règle de 80%.

En cas de résultats exceptionnels, le pays aura la possibilité de recevoir des paiements supérieurs au montant du budget. Ces paiements basés sur la performance seront fonction de la mise en œuvre de l'allocation. Le montant maximum des paiements programmés et basés sur la performance peut atteindre 150% du montant annuel de la première année, (investissement de démarrage).

The Programme shall be subject to Gavi's performance-based funding (PBF). Under this, the HSS support will be split into two payments: the programmed payment (based on implementation of the Programme) and the performance payment (based on improvements in immunisation outcomes). This means that in the first year, Country will receive 100% of the year one annual amount, as an upfront payment. After year one, countries will receive 80% of the annual amount, based on implementation of the grant. Note that countries whose total grant budget would fall below US\$3 million are exempt from this 80% rule.

Country will have the opportunity to receive payments beyond the programme budget amount, for exceptional performance. Such performance payments will be based on performance on immunisation outcome indicators. For any given year, the programmed payment and performance payment may total up to 150% of the country year one annual amount (upfront investment).

Les paiements basés sur la performance pour toute année donnée seront effectués l'année suivante, sur la base de la performance des indicateurs listés et de la vérification des données.

Performance payments for a given year will be made the following year, based on performance of the indicators listed and data verification.

Étant donné que la couverture du DTC3 du pays était **inférieure à 90%** l'année de référence, qui est définie comme l'année qui précède la première année de la mise en œuvre du RSS, et d'après les estimations OMS/UNICEF, le pays sera récompensé pour avoir relevé la couverture avec :

- \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu les trois doses du vaccin DTC, si la couverture du DTC3 a augmenté et
- \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu la première dose du vaccin antirougeoleux, si la couverture du vaccin antirougeoleux a augmenté.

Si Madagascar souhaite davantage de détails sur la méthode de calcul pour le paiement basé sur la performance, veuillez contacter **Mme Véronique maeva Fages** à l'adresse vfages@gavi.org

*Given that Country's DTP3 coverage was **below 90%** at baseline, which is defined as the year prior to the first year of HSS grant implementation, and based on WHO/UNICEF estimates, Country will be rewarded for improving coverage with:*

- \$30 per additional child immunised with DTP3, if DTP3 coverage increases and
- \$30 per additional child immunised with first dose of measles containing vaccine, if measles coverage increases.

Should Madagascar wish to request the full details of the calculation method leading to the TOTAL amount of the Performance Payment, please contact Ms. Véronique maeva Fages at vfages@gavi.org

7. Durée du Programme : 2017 - 2019

Programme Duration

8. Budget du Programme : Ceci est le montant d'un budget pluriannuel validé par Gavi dans le cadre du Programme.

Programme Budget: This is the amount of an estimated multi-year budget endorsed by Gavi under the Programme.

Prière de noter qu'avec le FBR, les décaissements peuvent être supérieurs ou inférieurs à ces montants approuvés après la première année.

Note that with PBF, annual disbursements may be more or less than these endorsed amounts after the first year.

Année du Programme <i>Programme Year</i>	2017	2018	2019	Total
Budget du programme(US\$) <i>Programme Budget (US\$)</i>	US\$ 6,238,039	US\$ 5,125,183	US\$ 5,276,778	US\$ 16,640,000

9. Montant Annuels : Ceci est le montant annuel estimé approuvé par Gavi, à décaisser dans le cadre du Programme. Le Pays reconnaît que :

- (a) Une proportion du Montant Annuel peut être décaissé directement auprès d'une agence de mise en œuvre, tel que l'OMS ou l'UNICEF, à la place du Pays ; et
- (b) Chaque Montant Annuel peut être décaissé dans des tranches successives à intervalle trimestriel ou tous les six mois.

Annual Amounts: This is the estimated annual amount Gavi has approved to be disbursed under the Programme. The Country acknowledges that:

- (a) a proportion of the Annual Amount may be disbursed directly to an agreed implementing agency, such as WHO and UNICEF, rather than to the Country; and*
- (b) each Annual Amount may be disbursed in a number of tranches at quarterly or six-monthly intervals.*

Année du programme <i>Programme year</i>	2017
Montant Annuel (US\$) <i>Annual amount (\$US)</i>	US\$ 6,238,039
Paiement pour la performance (US\$) <i>Performance payment (US\$)</i>	Non Applicable

10. Commentaires/Éclaircissements en cours: Non applicable

Outstanding comments/clarifications:

11. Documents devant être fournis:

Documents to be delivered

Rapports et autres informations <i>Reports and other information</i>	Date limite de réception <i>Due dates</i>
<p>Conformément au processus en vigueur de Gavi, le pays devra présenter des rapports de performance programmatique et financière sur tous les aspects y compris le financement basé sur la performance.</p> <p><i>In accordance with applicable Gavi processes, Country shall report on programmatic and financial performance on all aspects including PBF.</i></p>	<p>15 mai 2017</p>
<p>Rapports financiers intérimaires non-audités : A moins que l'aide-mémoire existant entre Gavi et le pays indique le contraire, le pays devra soumettre des rapports financiers intérimaires non-audités sur le soutien financier RSS au plus tard 45 jours au terme de chaque 6 mois de la période sous revue (15 février pour la période couvrant 1^{er} juillet – 31 décembre et 15 août pour la période couvrant 1^{er} janvier – 30 juin). Un défaut de soumission de rapports dans les délais pourrait affecter les financements futurs.</p> <p><i>Interim unaudited financial reports. Unless stated otherwise in the existing Aide Memoire between Gavi and the Country, the Country shall deliver interim unaudited financial reports on the HSS cash support no later than 45 days after the end of each 6-month reporting period (15 February for the period covering 1 July – 31 December and 15 August for the period covering 1 January – 30 June). Failure to submit timely reports may affect future funding.</i></p>	<p>15 février et 15 août 2017</p>
<p>Afin de recevoir les décaissements pour la deuxième année de soutien RSS (année 2), le pays devra fournir à Gavi une demande de décaissement, qui inclura le rapport financier intermédiaire non-audité le plus récent.</p>	<p>Selon le besoin, à convenir avec le Secrétariat de Gavi</p>

12. Autres conditions : les termes et conditions suivants s'appliqueront au Programme :

Other conditions: the following terms and conditions shall apply to the Programme

Tout ajustement demandé par rapport aux Montants Annuels sera sujet à l'approbation de Gavi. Il sera essentiel que le Comité de Coordination de la Santé du Pays (ou son organe équivalent) soit impliqué dans ce processus dans sa fonction de processus technique et son soutien durant la mise en œuvre et le suivi du Programme. L'utilisation du soutien Gavi stipulé dans cette lettre sera sujette à un suivi de performance.

Si les informations bancaires les plus récentes fournies à Gavi ont changé ou vont changer avant le décaissement, le Pays devra compléter un formulaire d'informations bancaires. Veuillez contacter gavihss@gavi.org pour le formulaire.

Any requested adjustments to the Annual Amounts will be subject to Gavi approval. It is essential that Country's Health Sector Coordination Committee (or its equivalent) be involved with this process both in its technical process function and its support during implementation and monitoring of the Programme. Utilisation of Gavi support stated in this letter will be subject to performance monitoring.

If the bank account information most recently provided to Gavi has changed or changes prior to disbursement, the country will need to complete a bank account information form. Please contact gavihss@gavi.org for the form.

Au nom de Gavi

Signée par

Hind A. Khatib

Hind Khatib-Othman
Directrice des programmes Gavi
07 décembre 2016